

ABONNEMENT.

Saumur.
 Un an... 30 fr.
 Six mois... 16
 Trois mois... 8
 Poste :
 Un an... 35 fr.
 Six mois... 18
 Trois mois... 10

Où s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c
 Réclames... 30
 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

Où s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAYAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnés de trois mois pourront être payés en trois
 fois par trimestre de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 NOVEMBRE

LA FRANCE D'AUTREFOIS ET LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

Nous possédons le texte du discours que vient de prononcer à Metz le nouveau statthalter d'Alsace-Lorraine, tout récemment encore ambassadeur d'Allemagne à Paris, M. le prince de Hohenlohe.

Nous aurions voulu passer sous silence la terrible leçon qu'il contient à notre adresse, la cruelle humiliation qu'il inflige à notre patriotisme.

Par malheur, il était impossible que ce discours ne fut pas reproduit et commenté par la presse; c'est le rouge de la honte au front et avec des larmes de rage dans les yeux qu'il nous faut en reproduire le passage principal.

Mardi soir, un dîner de gala était offert au prince de Hohenlohe; le nouveau statthalter a, suivant l'habitude, prononcé une harangue; voici dans quels termes il s'est exprimé :

« Mon prédécesseur, feu le feld-maréchal de Manteuffel, a dit un jour qu'il comprenait qu'on n'eût pas encore oublié en Alsace-Lorraine les liens qui unissaient ce pays avec la France, vu que l'on ne pouvait pas changer de sentiments comme on change d'habit. C'était là une parole juste et humaine; mais je vais plus loin, et je dis que je comprends que les habitants du pays, en se voyant séparés de l'Allemagne il y a deux cents ans, n'aient pas été trop affligés de ce changement.

« L'Allemagne était alors un pays déchiré, qui ne pouvait ni protéger ses habitants, ni augmenter leur bien-être, tandis que la France était à peu près à l'apogée du développement intellectuel et matériel. On pouvait alors se consoler facilement d'être séparé de l'Allemagne.

« Mais si je tiens ainsi compte du fait historique, j'ai aussi le droit de parler du

présent. L'Allemagne, qui était faible et déchirée, est devenue un puissant Etat. L'unité nous a non-seulement permis de reconquérir les provinces perdues, mais nous a procuré aussi la force nécessaire pour conserver ce que nous avons acquis de nouveau, protéger nos nationaux et leur fournir les moyens de prospérer au point de vue intellectuel comme au point de vue matériel.

« Les habitants du pays n'ont donc plus aucun motif pour tourner les yeux du côté de la France, et j'espère, par conséquent, que l'Alsace-Lorraine reconnaîtra de plus en plus que la cessation de son union avec la France n'est plus un malheur et que sa réunion avec l'Allemagne lui garantit un avenir fortuné.

« C'est dans cet espoir que je bois au pays et à la ville de Metz. »

Aucun Français digne de ce nom, aucun de ceux qui conservent pieusement au cœur les souvenirs de notre gloire passée, ne pourra lire sans une douloureuse émotion ces brèves et sèches paroles où les situations respectives de la France et de l'Allemagne sont comparées dans un parallèle, hélas ! trop saisissant et trop juste.

Quel mépris pour notre décadence matérielle et morale dans ces quelques paroles, et comme une injure brutale nous serait moins cuisante que ce dédain exprimé en langage diplomatique !

Il faut avoir le courage de le reconnaître : la logique et l'histoire donnent cruellement raison à l'orateur du banquet de Metz.

Quelle différence, depuis deux siècles, entre la situation respective de l'Allemagne et de la France ! Qu'étoit-ce alors que ce « pays déchiré qui ne pouvait ni protéger ses habitants ni augmenter leur bien-être ? » C'était, vraiment, en Europe, une « quantité négligeable ». La France, au contraire, était la première nation du monde, et combien plus grande que ne l'est aujourd'hui l'Allemagne !

M. le prince de Hohenlohe n'a pas raison sur tous les points : il a méconnu dans son

discours la force énorme, irrésistible, du patriotisme.

Il ne s'adresse et semble ne comprendre que l'intérêt matériel; il n'a pas eu un seul mot pour dire qu'il puisse exister d'autre lien que celui-là entre l'empire et le Reichsland. Ne s'ensuit-il pas que la décomposition de l'empire des Hohenzollern, soit par des révolutions intérieures, soit par une guerre malheureuse, justifierait de la part de l'Alsace un revirement analogue à celui qui s'est produit au dix-septième siècle ?

C'est une lourde erreur, même à une époque où le matérialisme semble avoir tant d'adeptes, que de confondre le patriotisme et l'intérêt personnel; la preuve c'est que l'Alsace-Lorraine, dont l'intérêt évident serait de se soumettre à l'Allemagne toute puissante, « qui protège si bien ses habitants », reste quand même fidèle à la France, si déchu, si méconnaissable qu'elle soit sous la République.

Ce n'est pas l'intérêt, c'est le patriotisme qui a permis à la Prusse de se relever après Iéna. Que nous n'ayons pas su suivre cet exemple après nos désastres de 1870, c'est malheureusement un fait incontestable, mais M. le prince de Hohenlohe nous croit-il tombés si bas que jamais plus nous ne puissions nous relever ?

S'il le croit, c'est qu'il ne connaît que la France officielle, celle de la République, celle qui tombe en poussière et en décomposition; mais, à côté de celle-là, qui est artificielle, qui n'est pas plus la vraie France que le locataire provisoire de l'Elysée n'est le vrai successeur de Louis XIV, il y a la France vivante, active, honnête, la France patriote, celle qui, au 4 octobre, a commencé à secouer le cauchemar révolutionnaire, et qui, dans l'avenir, avec l'aide de Dieu, redeviendra la France forte, prospère et glorieuse.

C'est vers elle que se tournent les regards et les espérances de l'Alsace-Lorraine; quand elle rayonnera de nouveau sur le monde, personne, même en Allemagne, ne nous fera plus courber la tête sous l'humiliation atroce d'un discours comme celui que vient

de prononcer à Metz M. le prince de Hohenlohe.

GEORGES HUILLARD.

P. S. — Pour marquer le joyeux avènement du prince de Hohenlohe au gouvernement d'Alsace-Lorraine, l'autorité allemande vient d'interdire la vente sur la voie publique et le colportage des journaux français.

Il n'est fait d'exception que pour le *Temps*, la *France*, le *Gil-Blas* et le *Petit Journal*.

LA GUERRE

Sous ce titre, la *France militaire* publie un article qui a pour but de réveiller le vieil esprit français. Nous lui empruntons les extraits suivants :

« Le canon vient encore de réveiller les échos des Balkans à peine assoupis depuis quelques années.

« Les Serbes ont passé le Rubicon, invitant les Grecs à les suivre; l'étincelle vient de tomber sur le tonneau de poudre.

« Les uns prétendent que l'Europe diplomatique est ahurie, les autres qu'une vaste comédie se joue en ce moment.

« Nous ne nous prononcerons pas aujourd'hui; nous nous bornerons à rappeler à nos lecteurs qu'à plusieurs reprises nous avons exprimé l'opinion qu'à Skiernewiez et à Kremzier les empereurs ne se sont pas réunis pour causer uniquement du beau temps et de l'agréable nature.

« Evidemment, dans ces deux entrevues, quelque chose a été tramé, et à voir la tournure que prennent les événements, on pourrait presque affirmer que la question d'Orient a été résolue en petit comité.

« Et ce qui nous confirme dans cette idée, c'est l'attitude peu franche de la Russie, qui réclame l'exécution d'un traité fait contre elle; c'est encore le coup de tête des Serbes, qui, évidemment, ont été poussés en avant par l'Autriche, laquelle elle-même a pris son mot d'ordre à Berlin.

« Mais laissons à l'avenir — un avenir terriblement rapproché — le soin de résoudre ces questions.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE COMPAGNON INVISIBLE

Par Anaïs SÉGALAS

TROIS ANS APRÈS

V

LE REFUGE DU BOULEVARD DES CAPUCINES

— Sauvé ! s'écria un jeune homme, en s'élançant sur un refuge du boulevard des Capucines.

Aujourd'hui que les voitures sont plus nombreuses que les flocs de la mer, la providence municipale, dont la bonté s'étend sur toute la chaussée, a semé des refuges sur toute la ligne des boulevards.

Le refuge, c'est le sauveur, sans lequel le Paris qui roule écraserait à chaque instant le Paris qui marche; c'est le piédestal du gardien de la paix, qui ne se tient pas là pour s'amuser, mais pour nous protéger.

C'est l'abri sacré du piéton qui se faufile au milieu des voitures, et tout à coup s'arrête sur le refuge, en criant : « Asile ! » absolument comme les anciens, quand ils étaient poursuivis, et qu'ils mottaient le pied dans le temple. Mais le refuge

est aussi la ruine des chirurgiens, qui perdent à cette innovation une infinité de raccommodages de bras et de jambes.

Le jeune homme qui venait de s'abriter sur le refuge était un gommeux de la plus belle espèce; bien chaussé, bien habillé, bien coiffé. Au résumé, beaucoup d'apparence au dehors, peu d'esprit en dedans; un très-joli zéro, qui, avec le chiffre des dépenses faites pour son habillement, avait une certaine valeur.

Un second passant se précipita à son tour sur le refuge, et, dans son brusque mouvement, effleura l'épaule du gandin.

— Ah ! prenez garde, dit celui-ci en se retournant. Tiens, c'est Adalbert ! Eh ! bonjour, cher, enchanté de vous rencontrer. Pardon de ne pouvoir vous offrir un fauteuil.

Ce nouveau venu était un homme de trente-cinq ans environ, qui avait assurément autant de distinction que le gandin, mais un aspect moins fantaisiste. Il y avait dans leur tenue, dans leurs manières et dans leur mise, cette nuance très-marquée qui existe entre l'homme désœuvré et l'homme sérieux. Chacun a son type particulier, qui annonce ses habitudes, sa profession, et pour peu qu'on soit observateur, on peut, en examinant un passant, le classer, sans se tromper, dans le genre gandin, le genre notaire, le genre artiste, etc.

Celui qui venait de se réfugier auprès du jeune gommeux appartenait au genre érudit, comme le témoignaient deux ou trois bouquins qu'il venait d'acheter et tenait sous le bras.

C'était un homme d'étude, un professeur d'histoire, dont les cours étaient suivis au Collège de France, surtout par les femmes; car les manières charmantes et le visage sympathique du jeune professeur augmentaient infiniment pour elles l'attrait des études historiques.

— Comment, c'est vous, Félicien, dit-il au gandin, vous êtes là tout simplement sur ce petit socle populaire, quand tout le Paris élégant revient des courses.

— Ne m'en parlez pas, répondit Félicien; pour aller aux courses convenablement, il faut être dans son équipage, et ma mère ne veut pas se donner ce luxe-là, j'en suis désolé parce que c'est très-bon genre : c'est tout à fait pschuit !

— Cela dépend, il y a dans les équipages des gens de toutes les classes : voyez plutôt les colimaçons, qui marchent dans leurs coquilles, ils ne se promènent que dans leur voiture et n'en sont pas plus distingués pour cela. Mais malgré tout le plaisir que j'ai à être avec vous, je vais tâcher de traverser; je n'ai pas de temps à perdre. Ce n'est pas ma maison ici, c'est ma branche; je voudrais bien m'envoler. Alerte ! voici le moment, mes respects à madame votre mère.

— Mes hommages à votre charmante femme, répondit Félicien.

Ils s'élançèrent tous les deux, mais le temps qu'ils avaient perdu en civilités avait suffi pour leur faire manquer la minute favorable. Une voiture qui arrivait sur eux les fit reculer précipitamment jusqu'au refuge, et les lendaus, les phaétons, les victorias, les voitures de courses recommencèrent à se succéder sans interruption.

— Si vous m'en croyez, dit Adalbert, nous ne ferons plus tant de cérémonies. Vous savez que je présente mes respects à madame votre mère, je sais que vous présentez vos hommages à ma femme. C'est une affaire entendue, et à la première occasion, nous prendrons notre élan en supprimant les compliments.

— Approuvé, répondit Félicien. Peste ! quelle défilade ! Je devrais aussi revenir du bois, et je ne suis pas très-flatté d'être vu sur ce refuge.

— Mais vous y faites un excellent effet, reprit Adalbert, vous êtes là en montre, vous faites très-bien dans le paysage. Puis vous avez le plaisir de voir passer près de vous les belles dames qui reviennent d'un mouvement ralenti, en suivant la file, et frôlent presque votre refuge : vous pouvez les reconnaître, leur sourire, les saluer.

— Justement, dit Félicien en regardant une calèche qui passait devant eux, voici une étoile du demi-monde, que je connais un peu. Bonjour,

» Pendant que dans toute l'Europe les hommes d'Etat, anxieux, se demandent si la paix du monde ne va pas être troublée et si les flots du Rhin ne seront pas rognés de sang aussi bien que ceux de la Maritza, les politiciens français, nos hommes d'Etat en herbe, ceux qui concentrent dans leurs mains les destinées de la patrie, s'écrient tous :

« Montons au Capitole ! Nous avons sauvé la patrie ! »

» Il y a vraiment bien de quoi pousser ces cris de joie, et la reconnaissance nationale est légitimement due à ces laborieux hommes d'Etat qui, le soir, en s'épongeant le front, se disent à la manière de Titus : « J'ai gagné ma journée ! »

» Certes, ils l'ont bien gagnée !

» M. Trois-Etoiles, ce vil opportuniste, ne sera pas vice-président de la Chambre des députés ; M. Quatre-Etoiles, ce bonapartiste plus vil encore, ne sera pas questeur !

» La France est sauvée ! Vive la France ! Non, vive la République ! La République radicale passe avant la France.....

» Peuple français, quand te réveilleras-tu ? Quand balaiaras-tu cette tourbe de rhéteurs ? Quand te dégoûteras-tu à jamais des discussions stériles et des palabres violents ?

» Tu es brave, tu es ardent, tu es chevaleresque ; dans tes veines coule le vieux sang gaulois ; dans tes yeux brille la même flamme qui soufflait à tes enfants, ceux que l'étranger jaloux appelait les premiers soldats du monde, des inspirations héroïques ; mais tu es trop patient, tu écoutes trop ceux qui veulent étendre le voile de l'oubli sur les catastrophes de l'année terrible.

» Réveille-toi ! réveille-toi ! Le canon gronde là-bas ; la canonnade va se rapprocher..... »

Chronique générale.

Le gouvernement a déposé samedi le projet de loi relatif à un crédit pour le Tonkin de **70,036,488 francs**.

En ce qui concerne l'expédition de Madagascar, le ministère demandera environ **4 millions en attendant** le résultat des négociations engagées entre l'amiral Miot, qui commande notre division navale de la mer des Indes, et le gouvernement des Howas.

Cette petite opération a passé presque inaperçue ; elle s'est faite à la fin de la séance, au moment où la majorité, toute fière d'un pareil coup, venait d'invalidiser les élections de Tarn-et-Garonne.

Cette invalidation a eu lieu sans une protestation de la droite.

Il ne reste actuellement que treize départements dont les élections ne sont pas encore validées ; ce sont : les Ardennes, Belfort, la Charente-Inférieure, la Corse, les Côtes-du-Nord, le Finistère, la Haute-Garonne, les Landes, la Haute-Loire, la Lozère et Constantine.

Sauf les Alpes-Maritimes, les Ardennes et Constantine, où la députation est tout entière de gauche, et la Haute-Garonne, où elle est

parlagée, tous ces départements réservés ont été des conservateurs.

La majorité est arrivée à ses fins ; elle a obtenu la validation, même sans débat, de ses élections les plus scandaleuses. Maintenant, elle n'a plus en face d'elle que des élections conservatrices, et elle va pouvoir user d'arbitraire et de violence à son aise.

Nous avons bien peur, dirons-nous avec un de nos confrères, que les députés de la droite ne se soient laissés jouer.

Nous apprenons de bonne source que la candidature de M. H. Brisson à la présidence de la République fait des progrès sérieux dans certains cercles, et que l'entourage de M. Grévy commence à s'en alarmer.

On vient d'apprendre à l'Elysée que le président du conseil faisait agir les loges maçonniques auprès des sénateurs et des députés en faveur de sa candidature.

Cela explique pourquoi M. Brisson veut se présenter au Congrès avec un vote de confiance pour ne pas être amoindri, et, d'autre part, pourquoi il entend user des délais légaux pour la convocation du Congrès.

De son côté, M. Wilson a de fréquentes entrevues avec MM. Lockroy et Clémenceau pour engager l'extrême gauche et la gauche radicale à ne pas lâcher son beau-père.

Le général Brière de l'Isle, qui est arrivé samedi à Marseille, s'est absolument refusé à communiquer avec qui que ce soit. A l'exception du général Colomb qui lui a fait visite dès son arrivée, et avec qui il s'est longuement entretenu, l'ancien commandant en chef du Tonkin a formellement interdit sa porte.

M. Patenôtre, qui est débarqué à Marseille par le même paquebot que le général, était attendu avant-hier à Paris.

Les journaux de la Gironde nous apportent une singulière nouvelle.

Il s'est passé, paraît-il, ces jours derniers, à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), un fait qui mériterait d'être signalé.

Un grand nombre de pasteurs protestants de France s'y sont réunis, en synode, pour discuter certaines questions et réformes, ayant pour but de rattacher entre elles les diverses fractions du protestantisme contemporain.

M. de Pressensé présidait cette réunion. Les séances ont été tenues d'abord dans le petit temple des dissidents méthodistes, désignés dans la contrée sous la dénomination d'*Henriquets*, puis dans le grand temple de la rue de l'Union.

M. de Pressensé a prononcé un grand discours, dans lequel il a flétri le protestantisme libéral.

Une question entre autres a été soulevée et soumise au scrutin : il s'agit de l'établissement de la confession dans la religion protestante ; non pas peut-être la confession telle que l'entendent et la pratiquent les catholiques, mais une espèce de direction

de conscience, basée sur l'aveu, par le pénitent, de certaines fautes et des passions auxquelles il est en butte.

Une centaine de pasteurs ont pris part au vote, et la confession n'a été repoussée que par 42 suffrages contre 49.

On écrit de Marseille :

« Il y a trois mois, au moment où le choléra sévissait à Salon avec le plus d'intensité, toutes les femmes de cette ville, sans l'assistance du clergé, se rendirent en long cortège, au chant de pieux cantiques et en portant la statue de saint Roch, à une chapelle rurale très-vénérée dans le pays. Sous prétexte que les processions avaient été interdites par lui, le maire de Salon fit faire sommation à ces dames d'avoir à se disperser. Elles refusèrent nettement, et la gendarmerie dut dégainer pour les empêcher de continuer leur pieux pèlerinage.

« Un grand nombre d'entre elles, citées à la requête de ce maire ridicule devant le tribunal de simple police, ont été condamnées chacune, la semaine dernière, à une amende qui varie de 3 fr. à 4 fr., et aux frais.

« Le juge de paix du lieu se devait cette petite recommandation auprès de ses chefs dans la hiérarchie républicaine. Le hasard a fait qu'à la même audience, une poignée de polissons qui avaient troublé récemment par le chant de la *Marseillaise* et autres chants patriotiques le repos public dans un village voisin pendant la nuit, ont été acquittés par ce magistrat modeste. »

Le duc de Persigny est mort, jeudi soir, à quatre heures, à la suite d'une longue maladie de poitrine. C'était un tout jeune homme de trente ans, très-intelligent et très-actif, mais dont la santé avait toujours été fort délicate. Fils de l'ancien ministre de Napoléon III, le duc Jean de Persigny s'était d'abord consacré à la carrière militaire : sous-lieutenant de cavalerie, il avait donné sa démission après deux années de services ; il avait voulu ensuite parcourir le monde, visiter en détail l'Asie et l'Amérique, écrire un ouvrage nouveau sur ces contrées peu connues ; mais son premier séjour en Afrique le fatigua, il renonça aussitôt à de plus longs voyages et se fixa à Paris. Il y vivait très-retiré, ne recevant et ne visitant personne ; certains dissentiments privés l'avaient rendu sombre et triste.

Sa mère, née princesse de la Moskowa, veuve en secondes nocces de M. Adrien Le Moine, est arrivée à Paris dès les premières nouvelles de la maladie du jeune duc. Elle l'a soigné avec le plus grand dévouement jusqu'à sa dernière heure. Elle ne quittait plus son chevet depuis deux mois.

M^{me} de Persigny avait eu de son premier mariage trois filles et un fils : sa fille aînée a épousé en 1877 le baron de Friedland-Freeman et habite l'Autriche ; la seconde s'est mariée au baron de Schlippenbach, consul de Russie au Japon ; la troisième est encore auprès de la duchesse, elle a dix-sept ans.

— C'est juste, répondit Félicien, dans notre cher Paris il faut être toujours en garde : il faut garder son corps des voitures, sa poche des fleurs, et son cœur des belles petites... De quoi parlions-nous donc ?... Ah ! vous me disiez que M. Léopold de Jonceray n'est plus le même depuis son retour de New-York.

— C'est un changement inouï, reprit Adalbert et qui frappe tous ceux qui l'ont connu. Il revient de temps à autre à sa nature vive et épanouie, à ses saillies, à sa gaieté d'autrefois, mais on sent que c'est une gaieté factice, et qu'il cherche à s'étourdir. Quel chagrin a-t-il ? on l'ignore. Quelquefois, au milieu de sa causerie la plus étincelante, de son rire le plus éclatant, il s'arrête subitement, son regard devient sombre, ou plutôt effaré, et l'on dirait qu'il suit dans le vague je ne sais quel sinistre objet.

— Tiens ! tiens ! mais c'est très curieux, tout cela.

— C'est mystérieux, c'est légendaire.

— Est-ce qu'il poserait pour l'étranger ? Cela fait bien dans le monde, les originaux, c'est à la mode ; vous devriez bien me le faire connaître.

— Très-volontiers, cela me sera très-facile, c'est un de mes meilleurs amis. C'est même lui qui m'a marié.

— Peste ! il vous a donné la une jolie femme. Comment se fait-il qu'il ne l'ait pas gardée pour lui ?

Il n'y aura pas de cérémonie funèbre à Paris pour la mort du duc de Persigny. Le corps sera directement transporté à Saint-Germain-Lespinasse (Loire) dans le tombeau de l'ancien ministre.

Ainsi vient de s'éteindre l'un des plus grands noms du second Empire.

ÉVÉNEMENTS D'ORIENT.

Les dépêches de Bulgarie et de Serbie ne révèlent aucun fait nouveau. Les armées restent dans leurs positions respectives et reforment leurs cadres décimés dans les trois derniers combats.

A Constantinople, la conférence a repris ses travaux, et de Grèce on télégraphie que le gouvernement poursuit plus que jamais ses préparatifs de campagne.

Le *Times* a reçu, d'une source autorisée, l'importante communication suivante relative à la conduite que va adopter la Serbie :

« M. Garachanine vient d'être appelé soudainement à Pirot pour arrêter les termes d'une proposition de paix que certains conseillers engagent le roi à faire immédiatement, que la ville de Sophia soit prise ou non.

« Les Serbes ont été pris au dépourvu bien moins encore par les revers qu'ils viennent de subir que par la soumission inattendue du prince Alexandre envers la Porte, alors surtout qu'avant son départ pour le théâtre de la guerre le prince avait dit : « Je suis résolu à consacrer toutes mes forces, à sacrifier même ma vie pour l'union des deux Bulgaries. »

« En présence de la situation actuelle de la Porte, et en raison de ce fait qu'ils ne comptent sur aucune intervention active de la Grèce, les Serbes considèrent qu'il est politique de leur part de faire immédiatement des propositions de paix.

« Ils estiment que ces propositions ne sont pas plus humiliantes que la soumission de la Bulgarie après sa première défaite.

« Il est probable que la paix sera conclue la semaine prochaine. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 novembre.
Les dispositions du marché au comptant sont bonnes et viennent en aide aux opérations de la spéculation.

Les rentes françaises conservent leur fermeté : le 3 0/0 se tient à 80.25, l'amortissable à 81.80, le 4 1/2 0/0 nouveau à 108.25.

On cote le Crédit Foncier à 1,312.50. L'épargne apprécie chaque jour davantage ses obligations non libérées, Communales 1880 et Foncières 1885. Ces titres rapportent jusqu'à l'entière libération un intérêt de 3 0/0 sur les versements effectués et cet intérêt vient en déduction de chaque versement semestriel de 50 fr. Les titres provisoires portent le numéro du titre définitif et participent aux tirages qui ont lieu tous les deux mois.

La Banque d'Escompte est à 450 fr.
Les actions des Dépôts et Comptes courants sont fermes à 600.

La Société Générale cote 450 fr.
Le Rio-Tinto 305, c'est-à-dire 400 fr. de hausse dans un mois.

Le Panama est à 412.50. Il résulte des contrats

belle petite, bonjour, dit-il, en lui faisant de la main un petit signe familier.

La femme qu'il saluait le regarda bien en face, pour s'assurer que c'était à elle qu'il s'adressait ; mais au lieu de répondre à son salut, elle le toisa avec une surprise indignée et un dédain écriant.

— Malheureux ! s'écria Adalbert, ce n'est pas votre belle petite que vous avez saluée, c'est une chanoinesse ; la vertu la plus rigide ! Prenez donc votre lorgnon.

— Je l'ai perdu ! s'écria Félicien.

— Alors ne saluez personne, puisque vous avez le malheur d'être myope à ne pas reconnaître un oncle à héritage, et à vous jeter dans les bras d'une belle-mère.

— Heureusement que je n'en ai pas et je n'ai nullement l'intention de me marier. Maudit lorgnon ! s'écria-t-il en cherchant le cordon sous son gilet.

« Ah ! le voici, dit-il avec un cri de joie en retrouvant le lorgnon qui s'était glissé malicieusement derrière son faux-col.

Il ajusta son pince-nez et regarda avec envie une victoria qui passait devant eux, et dans laquelle était assis un jeune homme seul.

— Ah ! cette fois, j'y vois très-bien, dit Félicien, et je voudrais être à la place de ce jeune homme, qui fait un merveilleux effet dans son équipage. Il a un grand air, qui sent son high-life. Tiens, il

vous salue... Vous le connaissez donc ?

— C'est un de mes amis, Léopold de Jonceray.

— Mais j'en ai beaucoup entendu parler, dit Félicien, c'est un homme très-cénu, très-bien posé dans le monde.

— Je le crois parbleu bien ! s'écria Adalbert ; d'abord il a de la fortune, ce que le monde apprécie avant tout ; une belle figure, ce qui fait bien aussi dans le monde, c'est une réclame qu'on porte sur soi. Avec ces deux qualités, il pourrait être recherché dans les salons et se passer du resto ; mais il a plus que tout cela, un esprit poétique, enthousiaste, impressionnable, de grands sentiments, un caractère loyal, qui lui attirent les sympathies et lui font des amis dévoués.

— Riche, beau, sympathique, recherché dans le monde, dit Félicien, mais ce doit être le plus heureux des hommes.

— Eh bien ! non : quand je l'ai connu, il avait une gaieté communicative, un sourire étincelant, mais depuis son retour de New-York, il...

— Ah ! s'écria tout à coup Félicien, un passage entre deux voitures : je me faufile...

— Impossible ! dit Adalbert, en le ramenant brusquement sur le refuge ; vous ne voyez donc pas que vous allez vous faire écraser ! Les chevaux ne se gênent pas pour vous passer sur le corps, tout gentleman que vous êtes ; il y a des chevaux si impertinents !

— Il ne pensait pas plus à elle qu'elle ne pensait à lui. Ils s'aimaient tout simplement comme deux amis. Il l'a connue en Amérique ; c'était alors une jeune miss de vingt ans ; il y a trois ans de cela. Il l'a retrouvée en France, et c'est là, en réalité, qu'il a fait sa connaissance, car à New-York il n'avait fait que l'entrevoir, pour lui sauver la vie. C'est lui qui m'a présenté à ses parents, dans un voyage qu'ils ont fait à Paris avec elle, et elle m'a tout de suite sauté au cœur.

— Cela se comprend, répondit Félicien, d'autant plus que les Américains sont fort à la mode.

— Oh ! je ne tiens pas à la mode comme vous, et je ne dis pas à mon cœur de la suivre. Ce qui est certain, c'est que ma petite femme est charmante. Elle a ses défauts cependant... D'abord, elle est légèrement gourmande et a une grande sympathie pour les lunchs.

— Ce n'est pas bien grave.

— Second défaut : elle a, comme toutes les Américaines, la passion des voyages ; si je l'en croyais, je ferais avec elle le tour du monde, ce qui ne s'accorderait pas avec mon travail sédentaire. Troisième défaut : elle fait de bien fréquentes promenades au magasin du Louvre et à celui du Bon-Marché, ce qui devient un peu coûteux.

— Assurément, si vous n'aviez pour y suffire que vos cours d'histoire ; mais on dit qu'elle vous a apporté un dot très-confortable.

— Et sa jolie figure, ce qui vaut encore mieux... Ah ! voici une éclaircie entre deux voitures. Leste, et sauveons-nous !

Ils s'élançèrent en même temps, mais l'un prit à droite, l'autre à gauche, et la conversation fut interrompue. (A suivre.)

qui viennent d'être passés pour l'exécution du canal que la partie la plus facile devra être achevée en 1888, qu'il coûtera plus de 3 milliards et ne sera pas achevé avant dix ans.

Le Crédit Lyonnais sans affaires est totalement abandonné.

Les actions des Chemins de fer sont fermes.

Chronique militaire.

Le ministre de la guerre n'a nullement l'intention, comme on l'a annoncé, de supprimer les retraites du soir dans les garnisons des villes de l'Ouest.

Cette mesure n'a été prise dans certaines localités que pour permettre de reformer les batteries de tambours et de clairons désorganisés par suite du renvoi de la classe de 1880.

La commission de cavalerie a commencé ses travaux de classement le vendredi 20 de ce mois, sous la présidence du général de Galliffet.

Cette commission se compose de tous les inspecteurs généraux de l'arme.

Les fonctions de secrétaire sont remplies par le lieutenant-colonel de Montfort.

On suppose que la commission aura terminé ses travaux vers le 10 du mois prochain.

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR.

L'instruction de M. le ministre de la guerre indiquant les conditions à remplir et les connaissances exigées pour l'admission, en 1886, à l'École spéciale militaire, est déposée à la préfecture (3^e division) et dans les sous-préfectures, où elle sera communiquée, sans déplacement, à toute personne qui en fera la demande.

Le concours devant s'ouvrir le 15 juin prochain, les candidats devront se faire inscrire à la préfecture avant le 30 avril au soir, terme de rigueur.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Enfin, la démission de notre maire et de ses adjoints est officiellement annoncée par la publication de l'arrêté préfectoral qui convoque les électeurs de la commune de Saumur pour le dimanche 6 décembre, à l'effet d'élire un conseiller municipal en remplacement de M. Neveu, démissionnaire.

Il faut en effet que le Conseil soit au complet pour nommer l'administration municipale.

Les opérations électorales auront lieu suivant les formes déterminées par la loi du 5 avril 1884.

Au premier tour de scrutin, l'élection sera acquise au candidat qui réunira :

1^o La majorité absolue des suffrages exprimés ;

2^o Un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits.

Si ce résultat n'est pas obtenu au premier tour, il sera procédé à un second tour de scrutin, le dimanche 13 décembre, aux lieux et heures fixés par l'article 3 du présent arrêté. Le Maire fera à cet effet les publications nécessaires.

A cette seconde opération, l'élection aura lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre des votants.

Nous croyons savoir qu'un certain nombre de conseillers municipaux actuels ont déterminé M. Galbrun à poser sa candidature. M. Galbrun a été l'entrepreneur des travaux du tunnel du chemin de fer de l'Etat.

École de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Séance du 22 novembre 1885.

Tir réduit à 20 mètres.

1^{er} prix, M. Langlois. — 2^e prix, M. Milon. — 3^e prix, M. de Guibert. — 4^e prix, M. Favaron. — 5^e prix, M. Pelou.

Carabine Flobert, à 42 mètres.

1^{er} prix, M. Doussain. — 2^e prix, M. Puichaud. — 3^e prix, M. Boutin. — 4^e prix, M. Gouret. — 5^e prix, M. Regnard.

Résultats totalisés du tir réduit et de la carabine :

1^{er} prix d'honneur, M. Boucheau.

2^e prix d'honneur, M. Broum.

Dimanche 29 novembre 1885, tir au pistolet, au Stand des Récollets, à 4 h. 1/2 du soir.

Le Président, G. DOUSSAIN.

LE CONCERT DE L'HARMONIE SAUMUROISE.

Hier, l'Harmonie Saumuroise a donné, sur la place de la Bilange, le concert annoncé depuis plusieurs jours. C'est à l'occasion de la fête de leur patronne que nos musiciens ont joué en cet endroit. Le public doit leur savoir gré de cette bonne idée ; il l'a bien prouvé : une foule considérable entourait les artistes, et, malgré un temps très-incertain, cette foule ne s'est écartée qu'après le dernier morceau.

Quelques mots seulement sur l'exécution du programme :

Après l'allégo, brillamment enlevé, l'ouverture de la Couronne d'Or a été un triomphe pour M. Goubeault et pour tous les instrumentistes. Le sympathique chef de musique a su donner à la phalange harmonieuse cette attitude presque sévère que l'on remarque dans les musiques militaires : chaque musicien est attentif au moindre signe du chef, et pas une parole n'est échangée. Cette sorte de discipline, si l'on peut s'exprimer ainsi, contribue énormément au succès de l'Harmonie Saumuroise. Aussi les nombreuses difficultés qui existent dans l'ouverture de la Couronne d'Or n'ont-elles été qu'un jeu pour nos artistes.

Les deux autres morceaux ont été joués avec le même brio, et les applaudissements ont prouvé aux exécutants que le programme était insuffisant. Aussi M. Goubeault a-t-il fait exécuter une charmante polka où M. Goichon, piston solo, a fait valoir de nouveau son solide talent ; puis la foule, charmée, s'est écartée lentement et désireuse d'entendre et d'applaudir le plus souvent possible l'Harmonie Saumuroise.

Le soir, un banquet a eu lieu à l'hôtel de Londres, à la suite duquel un charmant bal a clôturé la fête de Sainte-Cécile ; et chacun s'est donné rendez-vous pour l'année prochaine.

NOYANT. — Le 17 novembre, M. Barbat et sa femme, marchands à Saint-Lambert-des-Lévées, se rendaient de Noyant à Meigné, sur un fourgon chargé de marchandises et traîné par deux chevaux.

En arrivant au passage à niveau qui traverse la ligne de Saumur à Château-du-Loir, M. Barbat qui n'avait pas entendu le coup de sifflet d'alarme engagea son attelage sur la voie ferrée. Aussitôt un choc violent se produisit, une locomotive vint frapper le fourgon qui fut coupé en deux.

Le conducteur et sa femme furent jetés hors de la voiture. M. Barbat tomba devant la locomotive, à laquelle il se cramponna instinctivement ; sa femme lancée de l'autre côté des rails resta étendue sans mouvement.

Des deux chevaux, l'un fut tué presque sur le coup et l'autre grièvement blessé.

Heureusement pour M. Barbat que le mécanicien avait arrêté la machine, car il eût été écrasé net. Il se releva sans avoir éprouvé autre chose qu'une violente secousse et courut à sa malheureuse femme.

Celle-ci avait reçu des contusions si graves que le médecin, appelé près d'elle, ne peut se prononcer sur son sort.

(Journal de Maine-et-Loire.)

MEIGNE. — Le dimanche 14, deux gendarmes de Doué, en tournée dans la commune de Meigné (Maine-et-Loire), interpellèrent deux individus chassant sans permis, et se mirent à leur poursuite.

L'un des chasseurs se sauva.

Quand les gendarmes arrivèrent vers le second, celui-ci n'avait pas de fusil. Interpellé il déclara, sur un ton grossier, qu'il se nommait Baron (Louis), soldat au 125^e de ligne, en permission de 30 jours aux Ulmes, chez ses parents.

Le militaire refusa insolemment de dire le nom de l'individu qui chassait avec lui, et obligea les gendarmes à le traîner chez le maire de Meigné, répétant que les gendarmes n'étaient que de la clique et qu'il se f... d'eux.

Les gendarmes ont dressé procès-verbal

et le sieur Baron va être traduit en police correctionnelle.

Par jugement du 15 juillet 1885, le tribunal correctionnel de Segré a condamné à un mois de prison le sieur Desmas (Jean-Victor), jeune soldat de la classe 1884, du canton de Pouancé (Maine-et-Loire), convaincu de s'être mutilé volontairement dans le but de se soustraire au service militaire.

Conformément aux prescriptions de l'article 63 de la loi du 27 juillet 1872, le sieur Desmas a été, à l'expiration de sa peine, dirigé sur la 4^e compagnie de fusilliers de discipline (section des mutilés), pour y accomplir tout le temps de service qu'il doit à l'État.

CHATEAU-LA-VALLIÈRE. — On se rappelle qu'il y a environ deux mois, le cadavre d'un cantinier, M. Laurent, était trouvé dans une mare non loin de la ligne en construction.

Les constatations ne pouvaient laisser des doutes sur la perpétration d'un crime. Une information a été aussitôt ouverte. Elle vient d'amener l'arrestation d'un individu qui a tenu, à la suite du crime, les propos les plus compromettants et qui a essayé d'invoquer un alibi qui a été reconnu faux.

Cet individu est un sieur L... ; malgré ses dénégations, il a été maintenu en état d'arrestation.

NANTES.

Le Conseil municipal de Nantes s'est réuni vendredi pour élire le maire et six adjoints.

Il y avait 33 membres présents ; 23 appartenaient à la gauche, 10 à la droite ; un membre de la gauche et deux de la droite étaient absents.

M. Normand, radical, soutenu par les comités, a été élu maire par 22 voix contre 5 données à M. Colombel, ancien maire démissionnaire.

Il y avait 5 bulletins blancs, 4 abstentions.

M. Normand a prononcé un discours dans lequel il a exprimé ses regrets de la démission de son prédécesseur, et il a ajouté qu'il acceptait ce poste malgré lui.

Le public, assez houleux depuis le commencement de la séance, fit entendre alors de violents murmures.

M. Normand est, en effet, accusé d'avoir tout fait pour renverser M. Colombel.

Les six adjoints présentés par les comités ont été élus, savoir :

MM. Labbé, Etiemble, Bordillon, Nicolleau, Brunellière et Leretz.

A la sortie, il y a eu tumulte ; la foule a crié : « A bas Normand ! vive Colombel ! »

A plusieurs reprises, M. Normand avait menacé de faire évacuer la salle, mais il ne l'a pas fait.

Le congrès conservateur tenu avant-hier à La Roche-sur-Yon a acclamé la candidature de M. de la Bassettière fils, pour l'élection législative qui doit avoir lieu le 6 décembre prochain.

UNE CONDITION TRÈS-RÉPUBLICAINE.

Le conseil municipal d'Issoudun a voté une somme de 500 fr., qui sera mise à la disposition de M. le capitaine commandant des pompiers, pour célébrer la Sainte-Barbe.

Il a également voté une somme de 400 fr., pour permettre au chef de la musique municipale de célébrer la Sainte-Cécile.

Les deux sommes de 500 et de 400 fr. ne seront données qu'à la condition que les musiciens et les pompiers ne mêleront à leurs fêtes aucune cérémonie religieuse.

Les amateurs de fromage trouveront chez Douesnel, à l'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur, les véritables Camemberts de l'Orne à 65 c. pièce et le Fromage de Brie à 1 fr. 40 le 1/2 kil.

TOUT-A-FAIT COMME CHEZ NOUS, les journaux de toute la France publient les guérisons obtenues dans leurs départements. LA CORNUAILLE, Maine-et-Loire, le 6 juin 1885. Ma femme est très-souvent constipée et souffre en même temps de maux d'estomac ; voilà trois fois que je fais venir de vos Pilules suisses à 1 fr. 50 et chaque fois elles lui ont procuré un grand soulagement. L. G., à la Cornuaille (M.-et-L.) ; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

BIBLIOGRAPHIE

La 44^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et Cie.

L'auteur y continue l'étude de la Bavière. Outre une carte politique du royaume de Bavière, quatre gravures ornent le texte : une vue générale de Wurzburg, Johanniskreuz, vue générale de Nuremberg, la Bavaria à Munich.

SOMMAIRE du Numéro-Prime Illustré de l'Indépendance belge : LA VIE D'HIVER, en vente chez tous les libraires au prix de cinquante centimes (12 pages illustrées grand format).

TEXTE par Théodore de Banville, Alphonse Daudet, M^{me} Alphonse Daudet, Armand Silvestre, André Theuriot, Georges Ohnet, Abraham Dreyfus, Gustave Frédéric, Alfred Sauvenière, Autan, Farfadet, Ch. Le Roy, Snob, etc., etc.

DESSINS de S. Arcos, Georges Clairin, Jean Béraud, L. Leloir, Comte Lepic, Caran d'Ache, Alphonse, Karl Bodmer, Sézanne, Steinlem, Jeannot, Crafty, Mars, etc., etc.

On peut aussi se procurer ce numéro en en faisant la demande à l'Administration de l'Indépendance belge, 9, rue d'Argent, Bruxelles, ou à Paris, 23, rue Richer. Envoyer le montant en timbres-poste.

Les almanachs des Saints Cours de Jésus et de Marie, du Bon Catholique, pour 1886, viennent de paraître à la librairie Plon (Paris). Ces almanachs renferment non-seulement des réflexions pratiques et des faits intéressants, mais aussi des histoires pleines d'utilité. Ces deux livres se recommandent d'eux-mêmes, et c'est contribuer à une bonne œuvre que de les propager.

Théâtre de Saumur

Direction : J. BRETON.

Lundi 23 novembre 1885,

La Fille du Régiment

Opéra-comique en 2 actes,

Paroles de MM. de Saint-Georges et Bayard, musique de DONIZETTI.

| | |
|-------------------|-------------------------|
| Tonio | MM. Noël Cadeau. |
| Sulpice | Neveu. |
| Hortensius | Fleury. |
| Un notaire | Derousseau. |
| Un caporal | Pascaud. |
| Un paysan | Démon. |
| Marie | M ^{me} Dorian. |
| La marquise | Lelong. |
| La duchesse | Allain. |

On commencera par :

LE VIOLONEUX

Opéra-comique en 1 acte, de MM. Mestepès et Chevalet, musique de J. OFFENBACH.

Le père Mathieu, violoneux... M. Vincent.
Reinette, filleule du père Mathieu... M^{me} Vandermeiren.
Pierre... M. Ometz.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h. 1/4.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 24 novembre

LA FILLE DE M^{me} ANGOT, opéra-comique en 3 actes, musique de Charles Lecocq.

UNE COLOSSALE ENTREPRISE

Au moment où paraîtront ces lignes, nos lecteurs auront déjà appris l'arrivée dans notre ville du personnel chargé par l'administration des Docks Généraux de Paris, de l'écoulement du stock des réserves de Fabrique.

On nous affirme qu'il n'a pas fallu moins de trois wagons pour transporter les marchandises mises à la disposition de cette colossale entreprise chargée d'une liquidation qui dépasse deux millions de tissus.

C'est dans ces circonstances que cet établissement de premier ordre va offrir aux Dames de notre ville des occasions vraiment extraordinaires, et nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à faire une visite aux Docks Généraux, rue d'Orléans, salle des Ventes, convaincus qu'ils nous seront reconnaissants de ce conseil.

AUX PERSONNES QUI ONT DES DOULEURS

Bains de Vapeur

Il est universellement reconnu que rien ne guérit mieux les Rhumes de cerveau ou de poitrine, douleurs, points de côté, lumbagos, qu'un Bain de Vapeur. — Bien des personnes, avant d'avoir fait usage de ces bains, en redoutent les effets. — Rien au contraire n'est plus agréable, et, dans nos salons de vapeur, on peut se promener, lire, jouer et passer ainsi quelques heures aussi salutaires qu'agréables.

Tous les jours, Bains de Vapeur

17, rue du Marché-Noir, 17, SAUMUR

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

La librairie GARNIER frères commence aujourd'hui la publication par livraisons d'un Atlas universel de Géographie physique et politique sur lequel nous ne saurions trop attirer l'attention de nos lecteurs. Cet important travail, qui ne comprend pas moins de 75 cartes coloriées, a été exécuté sous la direction de M. Louis GAGNIER, le savant auteur du Dictionnaire d'Histoire et de Géographie, du Dictionnaire des Lettres et des Arts, et de la Géographie illustrée, publiés par les mêmes éditeurs. Le nouvel Atlas se recommande par une exactitude scrupuleuse, par le soin qu'on a eu d'y faire figurer les découvertes les plus récentes, et forme le recueil le plus complet qu'on puisse trouver aujourd'hui. La méthode suivie permet d'arriver rapidement à connaître la géographie de la France sous tous ses aspects : physique, politique, administratif. La carte de la frontière nord-est et celle de la frontière des Alpes méritent d'être particulièrement signalées. Elles ont été dressées d'après les derniers documents du ministère de la guerre. Des cartes bien détaillées sont consacrées à l'Algérie, à la Tunisie, au Tonkin et à nos autres colonies. Les documents concernant l'Europe ont été révisés avec le plus grand soin, quatre cartes sont notamment consacrées à l'Allemagne. Nous sommes forcés de borner là, pour cette fois, notre aperçu, si incomplet qu'il soit. Nous nous proposons d'ailleurs de revenir sur cet ouvrage. Constatons seulement en terminant que les éditeurs ont compris que pour obtenir tout le succès qu'on peut attendre d'une telle publication, ils devaient la mettre à la portée de toutes les bourses : l'Atlas Universel sera publié en 35 livraisons à 50 centimes (chaque livraison contiendra deux grandes cartes).

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER
Pour le 24 Juin 1886

UNE MAISON

Située à Saumur, rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle, Occupée actuellement par les magasins de nouveautés du Printemps. La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur. S'adresser, pour traiter, à M. COU-TARD père, propriétaire, place Dupetit-Thouars, ou à M^e GAUTIER, notaire. (864)

A VENDRE UN CLOS

Terre et Vigne, Entouré de murs, avec petit pavillon, appelé le **CLOS - GROLLEAU** Situé commune de Saumur, au lieu dit Les Châteaux, D'une contenance de 3 hectares 15 ares 60 centiares. S'adresser à M. DIZÉ, propriétaire à Varrains. (855)

A VENDRE CINQ CHIENS COURANTS

Briquets, très-bons. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e CHENTRIER, huissier à Baugé.
VENTE DE MEUBLES

Les Dimanche 13, Lundi 14 et Dimanche 20 Décembre prochain (1885), à l'heure de midi, dans une maison sise à Baugé, rue Saint-Pierre, n° 10, habitée autrefois par M. CORNILLEAU, banquier, A la requête de M^e COUDREUSE, avoué à Baugé, « syndic délégué de la faillite dudit M. Cornilleau, » et en vertu d'une ordonnance de M. le Juge-Commissaire de cette faillite, il sera procédé par le ministère de M^e CHENTRIER, huissier à Baugé, à la vente aux enchères publiques des divers meubles meublants, et autres objets mobiliers dépendant de ladite faillite.

On vendra notamment : Un grand coffre-fort, système Fichet ; Un mobilier complet de bureaux : tables, chaises, bureaux, casiers, cartons, presse, mappemonde, fournitures diverses, etc. ; Un beau mobilier de salon : piano, garniture de cheminée, appliques, tableaux, lustre en cristal, tapis, fauteuils, gravures, objets d'étagère ; Un mobilier complet de salle à manger : service de table, vaisselle, assiettes et plats anciens et modernes, argenterie ; Trois belles chambres à coucher : lits, armoire à glace, chaises, tables, étagères, glaces, pendules, tapis ; Un billard et ses accessoires ; Bascule et batterie de cuisine ; Du linge, draps, nappes, serviettes, etc. Vins rouges et blancs, liqueurs, bouteilles vides ; Une voiture à quatre roues, des harnais, etc. ; Enfin autre beau tableau (Le Christ en Croix), attribué à Rubens.

ORDRE DE LA VENTE :

Le Dimanche treize Décembre on vendra les meubles du salon, ceux des chambres à coucher, l'argenterie et divers autres objets. Le Lundi quatorze et le Dimanche vingt Décembre, s'il y a lieu, on vendra les autres meubles, les objets de bureau, le billard, la cave, la voiture, etc. Au comptant et 5 0/0 en sus.

A VENDRE DEUX TRÈS-JOLIS PONEYS

Avec ou sans harnais, Taille 1-38, bai-brun, 5 ans, très-doux, se montent et s'attellent à un et à deux. S'adresser à M. Léon TOURET, rue d'Orléans, 53, Saumur. (817)

CIDRES
Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Magasin Picbat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

A VENDRE OU A LOUER
Pour Noël 1886,
Vaste Maison

RUE SAINT-JEAN, Occupée par M. Grellet, tapissier. S'adresser à M^e BRAC, notaire à Saumur. (472)

A LOUER
Pour la Saint-Jean ou Noël 1886

UNE VASTE MAISON
Place Saint-Pierre, n° 18, Avec cour, servitudes et deux très-grandes caves à l'abri des inondations. Ferait un très-beau magasin. Transformations au gré du preneur. S'adresser à la Ville de Paris.

A LOUER
PRÉSENTMENT,
En totalité ou par parties,
MAISON
Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrui, pompe, etc. S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

FABRIQUE D'AGRAFES
A ressort à double mentonnet
POUR
COUVERTURES EN ARDOISES
Nouveau système perfectionné
Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges,
Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ
M^d de bois du Nord et du Pays
Inventeur et seul fabricant
Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive. Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières. (853)

M. HOULARD, FILS
Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner. Envoi d'échantillons sur demande.

CABINET D'AFFAIRES
DE
M. G. DOUSSAIN
Syndic de faillite,
40, rue des Basses-Perrières.

Liquidations et attermolements. Recouvrements et renseignements. Consultations absolument gratuites.

Offres et Demandes

ON DEMANDE une domestique sérieuse, pouvant offrir de bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de 17 ans demande une place. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE des ouvrières. S'adresser chez M^{me} CHAUSSARD, 22, rue du Marché-Noir. (000)

ON DEMANDE ménage, femme cuisinière, homme connaissant service intérieur, sachant conduire et pouvant s'occuper des travaux de la terre. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un homme sachant conduire, s'occupant au besoin du service intérieur et connaissant les travaux de la terre et des vignes. S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME sérieux et actif demande une place de régisseur pour propriétés ; connaît la vente du bois et la culture des terrains. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Au Comptant
Fûts vides à retourner
Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur.
Vin rouge nouveau à 70 francs ;
Vin rouge supérieur à 100 francs ;
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.
Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.
Des échantillons sont envoyés sur demande. (339)

L'ARMÉE TERRITORIALE

Journal hebdomadaire
Paraissant le Samedi
12, rue Grange-Batelière, Paris
Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :
Six mois 7 fr.
Un an 12 »
On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes
Sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD
On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS :
Edition mensuelle, sans annexes ni gravures 6 fr.
La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries 12 fr.
Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

SANS PALAIS NI CROCHETS
DENTS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification - Prix modéré.

91, Rue de Rivoli
« 9, Boulevard de la Madeleine
PARIS
Produit de 1^{re} Qualité
CHOCOLAT MASSON
Avis
Demander toujours les tablettes de 12 tasses par 500 Grammes, toute autre division ne donnant pas la quantité suffisante pour obtenir une bonne tasse de Chocolat.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

| Ligne d'Orléans | | LIGNE DE L'ÉTAT | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|------------|-----------------------------------|------------|-----------|------------|-------------------------------|-------------|-------------|-----------|---------------------------------------|-------------|-------------|------------|---------------------------------------|------------|------------|------------|
| DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. | | SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY | | | | MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR | | | | SAUMUR - BOURGUEIL | | | | BOURGUEIL - SAUMUR | | | |
| Heures | Minutes | Mixte matin | Omn. matin | Omn. soir | Mixte soir | Mixte matin | Mixte matin | Mixte matin | Omn. soir | Mixte soir | Direct soir | Mixte matin | Mixte soir | Mixte soir | Mixte soir | Mixte soir | Mixte soir |
| 3 heures | 8 minutes | du matin, express-poste. | | | | | | | | | | | | | | | |
| 6 | 55 | matin (s'arrête à la Possonnière) | | | | | | | | | | | | | | | |
| 9 | 13 | matin, omnibus-mixte. | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1 | 25 | soir, — | | | | | | | | | | | | | | | |
| 3 | 32 | express. | | | | | | | | | | | | | | | |
| 7 | 15 | omnibus. | | | | | | | | | | | | | | | |
| 10 | 30 | (s'arrête à Angers). | | | | | | | | | | | | | | | |
| DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. | | SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS | | | | THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR | | | | MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers. | | | | POITIERS - MONTREUIL allant à Angers. | | | |
| 3 heures | 26 minutes | du matin, direct-mixte. | | | | | | | | | | | | | | | |
| 8 | 31 | omnibus. | | | | | | | | | | | | | | | |
| 9 | 37 | express. | | | | | | | | | | | | | | | |
| 12 | 48 | soir, omnibus-mixte. | | | | | | | | | | | | | | | |
| 4 | 44 | — | | | | | | | | | | | | | | | |
| 7 | 4 | omnibus (s'ar. à Tours) | | | | | | | | | | | | | | | |
| 10 | 24 | express-poste. | | | | | | | | | | | | | | | |
| Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures. | | | | | | | | | | | | | | | | | |